

Conduite de productions aquacoles

RNCP36787 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21347
Code(s) ROME	A1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE CIBEINS	19010059400018	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE QUIMPER-BREHOULOU	19290018100012	Former et organiser l'évaluation
MAISON FAMILIALE RURALE	78639021100013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les emplois visés par ce diplôme se situent dans le secteur des cultures de plantes et d'élevage d'animaux aquatiques en eau continentale ou marine en ayant pour objet la production.

Le titulaire de l'emploi doit être en mesure d'assurer la conduite et le suivi technique des productions aquacoles. Son activité première est ciblée sur le vivant et la mise en œuvre de tous les travaux de production/élevage/culture. Il est autonome dans la réalisation des travaux. Il intervient en relais du responsable de production il peut aussi le suppléer en son absence et est en mesure de réagir seul en cas d'imprévu, voire d'urgence. Il ne définit pas les processus de productions aquacoles ou le planning de production, mais il peut participer à son élaboration/définition avec le responsable et l'opérationnalise et le met en œuvre.

Le second cœur d'activité est ciblé sur les installations/les structures dont le titulaire de l'emploi doit maintenir la fonctionnalité. Il doit être en mesure d'intervenir très rapidement sur les équipements si la situation le nécessite. Une grande polyvalence est attendue sur les petites structures.

Le détenteur du baccalauréat professionnel « conduite de productions aquacoles » peut s'installer comme responsable d'une unité de production ou d'une entreprise.

L'ensemble des situations professionnelles sont conduites en sécurité en intégrant le bien-être animal et les aspects environnementaux. La certification présentée prend en compte les nouveaux enjeux, analysés à partir d'études nationales et de rencontres avec les professionnels du secteur, qui impactent les métiers visés. Elle a pour objet d'assurer l'adéquation du diplôme avec les besoins des professionnels.

Les principales évolutions retenues dans le cadre de la rénovation de cette spécialité du baccalauréat professionnel sont :

- une évolution de la gestion des ressources intégrant les enjeux environnementaux, du bien-être animal et de la durabilité ;
- une nécessaire adaptation des productions aquacoles au changement climatique ;
- l'accroissement de la consommation des produits aquacoles et la prise en compte des attentes sociétales ;
- le développement des nouvelles technologies et des exigences réglementaires en matière de sécurité sanitaire.

ACTIVITÉS VISÉES

- Conduite d'un atelier de production
- Coordination des activités techniques de production
- Suivi technico-économique d'un atelier de production
- Transformation des produits
- Mise en oeuvre de services ou de vente des produits
- Entretien et maintenance

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C01 : Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel :

- Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique
- Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre.
- Exploiter la modélisation d'un phénomène

C02 -

Débattre à l'ère de la mondialisation :

- Analyser l'information
- Élaborer une pensée construite
- Formuler un point de vue argumenté

C03 - Développer son identité culturelle :

- Exprimer ses aspirations dans une culture commune
- Positionner son projet professionnel
- Communiquer avec le monde

C04 -

Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles :

- Développer un mode de vie actif et solidaire
- Mettre en œuvre un projet collectif
- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif

C05 : Raisonner des choix techniques d'une entreprise aquacole en lien avec des enjeux écologiques terrestres et maritimes :

- Diagnostiquer les impacts de pratiques aquacoles sur les ressources naturelles communes d'un territoire
- Raisonner des choix techniques aquacoles dans différents itinéraires de transition agro-écologique

C06 : Organiser la conduite technique des productions aquacoles :

- Préparer la réalisation des travaux d'un chantier de productions aquacoles
- Organiser les travaux liés aux processus de productions aquacoles

C07 : Réaliser la mise en œuvre des productions aquacoles :

- Réaliser les travaux de productions aquacoles
- Réguler les conditions de milieu des productions aquacoles

C08 : Entretenir une installation de productions aquacoles :

- Réaliser les opérations de maintenance préventive d'une installation de productions aquacoles
- Réaliser les opérations de maintenance corrective d'une installation de productions aquacoles

C09 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Blocs de compétences

RNCP36787BC01 — Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

LISTE DE COMPÉTENCES

C1.1 Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique

C1.2 Etudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre

C1.3 Exploiter la modélisation d'un phénomène

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP36787BC02 — Débattre à l'ère de la mondialisation

LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1 Analyser l'information

C2.2 Elaborer une pensée construite

C2.3 Formuler un point de vue argumenté et nuancé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP36787BC03 — Développer son identité culturelle

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.1 Exprimer ses aspirations dans une culture commune

C3.2 Positionner son projet professionnel

C3.3 Communiquer avec le monde

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP36787BC04 — Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

LISTE DE COMPÉTENCES

C4.1 Développer un mode de vie actif et solidaire

C4.2 Mettre en œuvre un projet collectif

C4.3 Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP36787BC05 — Raisonner des choix techniques d'une entreprise aquacole en lien avec des enjeux écologiques terrestres et maritimes

LISTE DE COMPÉTENCES

C5.1 Diagnostiquer les impacts de pratiques aquacoles sur les ressources naturelles communes d'un territoire

C5.2 Raisonner des choix techniques aquacoles dans différents itinéraires de transition agro-écologique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP36787BC06 — Organiser la conduite technique des productions aquacoles

LISTE DE COMPÉTENCES

C6.1 Préparer la réalisation des travaux d'un chantier de productions aquacoles

C6.2 Organiser les travaux liés aux processus de productions aquacoles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP36787BC07 — Réaliser la mise en œuvre des productions aquacoles

LISTE DE COMPÉTENCES

C7.1 Réaliser les travaux de productions aquacoles

C7.2 Réguler les conditions de milieu des productions aquacoles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP36787BC08 — Entretenir une installation de productions aquacoles

LISTE DE COMPÉTENCES

- C8.1 Réaliser les opérations de maintenance préventive d'une installation de productions aquacoles
- C8.2 Réaliser les opérations de maintenance corrective d'une installation de productions aquacoles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP36787BC09 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

LISTE DE COMPÉTENCES

- C9 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Aquaculture

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dans la plupart des entreprises enquêtées, les appellations sont celles d'ouvrier aquacole, ouvrier piscicole, ouvrier ostréicole ou ouvrier mytilicole mais aussi technicien.

Type d'emplois accessibles :

Pisciculteur,

Responsable/Chef d'exploitation aquacole,

Ouvrier qualifié de la pisciculture,

Chef d'équipe,

Chef de parc,

Responsable de station de conditionnement,

Responsable d'atelier de transformation.

Place dans l'organisation hiérarchique de l'entreprise :

En fonction du type d'entreprise, l'ouvrier hautement qualifié est sous la responsabilité directe du chef d'entreprise, du responsable de production, du responsable d'élevage ou d'un chef d'équipe.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 981
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	84 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour se présenter à l'examen du baccalauréat professionnel, les candidats doivent :

- 1° Soit avoir suivi une préparation au diplôme par la voie scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue dont la durée est fixée conformément aux dispositions de la sous-section 2 du livre III, titre III, chapitre VII du code de l'éducation;
- 2° Soit avoir accompli trois ans d'activités professionnelles dans un emploi de niveau au moins égal à celui d'un ouvrier ou employé qualifié et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 379 €
Selon la branche	7 513 € – 10 498 €
Prise en charge	Branches concernées
9 379 €	Valeur par défaut · 210 branches
10 498 €	CPNE de l'agriculture
10 019 €	CPNEFP de la branche pêche de loisir et de la protection du milieu aquatique
7 513 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2027
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP13876

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36787/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	4
Organismes gestionnaires (CFA)	4
Organismes formateurs	4
Régions couvertes	4
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	4
Sessions	de 09/2024 à 07/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).